



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# fête de la Science

## Appel à participation

30<sup>ème</sup> édition de la fête de la Science  
du 1<sup>er</sup> au 11 octobre 2021

**La date limite du dépôt des candidatures  
est fixée au 14 juin 2021**

Pour toute demande de renseignements et de mises en relation,  
merci de contacter la coordination territoriale de l'événement :

Cellule coordination et gestion de projets du CRESICA

✉ [fetedelascience.nouvellecaledonie@recherche.gouv.fr](mailto:fetedelascience.nouvellecaledonie@recherche.gouv.fr)

☎ 290.276 ou 260.920



# I. La fête de la Science : un événement national

Organisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) depuis 1991, la fête de la Science se déroule tous les ans au mois d'octobre. Des milliers de **scientifiques et de passionnés** se réunissent pour l'occasion et partagent avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations.

De multiples formats de **manifestations gratuites** permettent de faire vivre les sciences (qu'elles soient techniques, humaines et sociales, littéraires, tertiaires...) à tous les publics dans une approche ludique et festive. C'est l'opportunité pour les acteurs scientifiques de valoriser leurs travaux auprès du grand public et des scolaires. L'objectif est de sensibiliser la société à la **culture scientifique et technique**.

## II. La fête de la Science en Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, la fête de la Science est coordonnée par le CRESICA (Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie), en partenariat avec la Délégation Territoriale à la Recherche et à la Technologie. La coordination territoriale a pour rôle de :

### Faire le lien avec la coordination nationale :

- Organiser le comité de labellisation sur la base des dossiers déposés sur la plateforme nationale ;
- Labelliser les événements selon les critères définis par la coordination nationale ;
- Produire le bilan global de la semaine de la fête de la Science.

### Mobiliser les acteurs et faire le lien avec les partenaires locaux :

- Mobiliser les porteurs d'événements potentiels (diffusion du présent appel à participation, organisation de réunions d'informations, rencontres avec les acteurs, etc) ; la cellule coordination et gestion de projets du CRESICA est disponible auprès des porteurs d'événements pour répondre à leurs questions et pour les conseiller au sujet de la mise en place et du bon déroulement de leur(s) événement(s) ;
- Organiser la programmation de la semaine de la fête de la Science afin d'agencer au mieux les événements entre eux ;
- Solliciter l'ambassadeur territorial et définir ses différentes missions ;

- *N.B. 1 : Chaque porteur d'événement s'organise pour ses besoins matériels et pour la logistique sur le lieu de son événement ;*
- *N.B. 2 : Chaque porteur d'événement finance son événement par ses propres moyens.*

### Communiquer autour de la fête de la Science :

- Réaliser un kit de communication pour les porteurs d'événements ;
- Communiquer sur la fête de la Science et diffuser le programme via différents canaux ;
- Assurer les relations médias (permettre à certains porteurs d'événements d'intervenir à la radio, à la TV ou dans la presse), rédiger le dossier de presse et organiser la conférence de presse ;
- Organiser l'inauguration de la fête de la Science ;
- *N.B. : Le CRESICA communique sur la fête de la Science dans sa globalité pour attirer un maximum de publics à s'intéresser aux 10 jours de festivités ; mais chaque porteur d'événement est en charge de sa propre communication pour son ou ses événements.*

### Qui peut organiser un événement ?

**Tout le monde** peut participer : entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, artistes... C'est la **diversité des porteurs d'événements** qui participe à la richesse et au succès de la fête de la Science !

La fête de la Science s'adresse à **tous les publics, de tous âges** : familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences.

### Quelle est la thématique ?

L'édition 2021 abordera la thématique suivante : « **L'émotion de la découverte** ». Cette trame s'ouvre à tous les sujets : environnement, biodiversité, énergie, climat, économie, santé, sciences sociales ... Ces sujets peuvent être abordés à travers différentes disciplines scientifiques et techniques.

La découverte est le moment où les chercheurs touchent du doigt une nouvelle explication, un résultat inédit, une évolution de pensée par rapport aux communications scientifiques publiées jusque-là.

C'est bien sûr l'aspiration et le moteur de la recherche : faire progresser la connaissance. Elle s'associe souvent à un sentiment d'exaltation et de joie, mais aussi parfois d'étonnement, d'incompréhension ou de remise en question, quand les résultats obtenus divergent du postulat initialement posé.

L'émotion de la découverte, c'est aussi un sentiment partagé par les citoyens lorsqu'ils rencontrent, auprès des chercheurs, de nouvelles thématiques, de nouvelles histoires et des nouveaux savoirs, qui enrichissent leur quotidien et leur vision du monde.

**Nous vous incitons à vous inscrire dans le thème de l'orientation nationale bien que ce ne soit pas obligatoire.**

## Sous quelle forme participer ?

Toutes les thématiques et les modes de médiation sont les bienvenus.

Plusieurs formats d'événements vous sont proposés :

- Visites de sites (de laboratoire, de terrain...);
- Portes-ouvertes;
- Ateliers, jeux ou parcours scientifiques;
- Conférences, rencontres/débats ou projections de films;
- Expositions ou spectacles.

Cette liste non exhaustive permet d'illustrer toute la richesse d'événements proposés lors de la fête de la Science. N'hésitez pas à proposer des événements groupés, à intégrer un aspect artistique, à proposer un format innovant... laissez libre cours à votre imagination. Votre événement est là pour faire découvrir la science de manière divertissante et conviviale.

Il n'y aura pas de village des sciences cette année. L'objectif est de permettre à un public large et varié de profiter de la fête de la Science en offrant la possibilité d'organiser des **événements d'envergure** comme des journées thématiques multi-animations ou des festivals des sciences. La créativité est à l'honneur et le regroupement entre différents organismes pour porter conjointement un projet sera apprécié. Vous pourrez vous rapprocher des chercheurs, des organismes publics ou privés, des associations ou encore des institutions pour proposer un événement en commun. La cellule du CRESICA est à votre disposition pour vous mettre en relation.

Le CRESICA organise une réunion d'information qui permettra, entre autres, aux porteurs d'événements de se mettre en relation et d'échanger sur d'éventuels projets communs. La date vous sera communiquée ultérieurement.

De plus, vous pouvez faire le choix de **vous tourner vers le numérique**, et d'inscrire en tant qu'événement une vidéoconférence, une visite virtuelle ou un jeu sur les réseaux sociaux par exemple.

## III. Comment proposer un événement ?

Chaque année, un comité d'experts se réunit pour juger les événements proposés selon un certain nombre de critères. Un label « fête de la Science » est ensuite attribué à chaque événement validant les critères, vous permettant ainsi de bénéficier de la communication et de l'accompagnement de votre coordination territoriale. Ce label est nécessaire pour faire officiellement partie de la fête de la Science. En l'obtenant, votre événement prendra place dans la programmation, vous pourrez communiquer à l'aide du kit communication fourni par le CRESICA et bénéficier de la mobilisation des médias autour de la fête de la Science afin d'attirer un large public le jour J.

## Quelles sont les critères à respecter ?

Pour obtenir ce label, vous devez vous engager à respecter les critères suivants :



- Le respect du calendrier : l'événement doit se dérouler **entre le 01 et le 11 octobre 2021** ;
- La gratuité : vous vous engagez à proposer un événement **gratuit**. Le lieu où est proposé l'événement doit être accessible gratuitement à tous. Il n'est pas possible d'imposer une adhésion payante à une association, par exemple, dans le cadre de votre événement ;
- La validation de l'information scientifique : vous vous engagez à garantir la **qualité des informations scientifiques véhiculées** ;
- L'évaluation de votre événement : vous vous engagez à répondre, dans les délais imposés par le dispositif national, à l'enquête de satisfaction des porteurs d'événements et de leurs publics. Les résultats de ces enquêtes sont publiés chaque année. Vous vous engagez également à faire remonter à la coordination territoriale des photos de vos événements respectant le droit à l'image pour qu'elle puisse les utiliser en tant que support de communication ;
- L'utilisation des outils de communication mis en place par votre coordination territoriale : vous êtes invités à assurer la communication de votre événement et à utiliser le kit communication de la fête de la Science pour **communiquer auprès de vos publics** et relais locaux. Les logos et visuels vous seront communiqués. Si toutefois vous souhaitez développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, vous devez y faire apparaître que l'événement est labellisé « fête de la Science » et y faire figurer le logo fête de la Science, accompagné du logo du MESRI et de celui du CRESICA.

## Quelle est la marche à suivre ?

### L'inscription de votre événement se fait en ligne.

C'est sur le **site web de la fête de la Science** [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr) qu'un espace connecté permet aux porteurs d'événements de proposer leur(s) événement(s) au comité de labellisation en suivant les étapes suivantes :

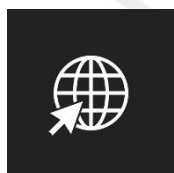
1. Cliquer sur l'onglet « Contribuer » à gauche sur la page web ;
2. Créer un nouveau compte en cliquant sur l'onglet « Créer un nouveau compte » ou connectez-vous si vous vous êtes déjà créé un compte l'année dernière ;
3. Remplir le formulaire d'inscription. Vous trouverez une aide à la saisie de vos événements en cliquant sur le lien suivant : <https://www.fetedelascience.fr/aide-la-saisie-des-evenements>.

*N.B. 1 : Afin de gagner en clarté, le porteur d'événement doit indiquer s'il fait partie d'une organisation (rechercher celle-ci dans la liste des organisations existantes ou bien l'ajouter si elle n'existe pas). Ceci est possible via l'espace « Mon profil » depuis le tableau de bord de l'espace connecté.*

*N.B. 2 : Attention, le formulaire d'inscription constituera la fiche de votre événement après la labellisation et aura pour but d'attirer le public qui la consultera. Aussi, il est essentiel d'ajouter un texte accrocheur, un maximum d'informations et un joli visuel (dont vous disposez des droits d'utilisation : le visuel de la fête de la Science, une photo que vous avez prise, une image prise dans une banque en ligne d'images libres de droit comme Pixabay par exemple...).*

Ces informations serviront également à la coordination territoriale pour créer les supports de communication « fête de la Science 2021 ».

**Pour suivre les actualités concernant la fête de la Science, rendez-vous sur :**



[Le site du CRESICA](#)



[La page Facebook du CRESICA](#)